

## CHAPITRE XVI

### DE HOENSBROECH ET DE MÉAN.

#### Révolution de 1789. — Fin de la nationalité liégeoise.

##### § 1. -- HOENSBROECH.

SOMMAIRE. — Situation du pays à l'avènement de Hoensbroech. — Discussions relatives aux jeux de Spa. — Réclamations du peuple. — Bassenge. — Nouvelle de la prise de la Bastille et insurrection des Liégeois. — De Chestret et Fabry. — Hoensbroech ratifie la révolution. — Fuite de Hoensbroech. — Arrivée des troupes étrangères. — Résistance des Liégeois. — Leur soumission et départ des patriotes. — Retour du prince.

A Velbruck succéda Constantin de Hoensbroech.

On ne saurait dire de ce prince, comme de son prédécesseur, qu'il fut le protecteur éclairé des lettres et des arts. Tout au commencement de son règne, un homme de lettres lui ayant demandé l'emploi de conservateur de sa bibliothèque, il répondit sèchement, paraît-il : « Je n'ai jamais lu, et je ne veux pas prendre l'habitude de lire. »

C'était du reste un personnage assez nul, se laissant guider par son entourage habituel et complètement incapable de faire face à des circonstances difficiles, encore moins de diriger une révolution en marchant avec elle.

Or la situation était des plus délicates. Un malaise général agitait les esprits; la vieille société chancelait sur ses bases; partout les peuples voulaient rompre avec le passé et aspiraient après une ère nouvelle; tout enfin annonçait la grande révolution de 1789.

Les Liégeois se ressentaient de la fermentation qui travaillait

l'Europe. Leur ancien amour de la liberté se réveilla aux bruits du dehors; gouvernés par un prince peu populaire, ils recommençaient à traiter de despotique le pouvoir qui les régissait, et n'attendaient qu'une occasion pour s'insurger contre ce pouvoir.

Les ordonnances que l'évêque rendit relativement aux jeux de Spa fournirent cette occasion.

La jolie ville de Spa jouissait, à cette époque comme aujourd'hui, d'une célébrité européenne: elle était devenue le rendez-vous de la noblesse et même des têtes couronnées. En 1717, l'empereur de Russie, Pierre-le-Grand, y avait passé six semaines et y avait fait élever un monument pour attester l'excellence de ses eaux minérales, auxquelles il attribuait le rétablissement de sa santé.

En 1762, le prince Théodore de Bavière avait concédé à des particuliers, moyennant une rente annuelle, le privilège exclusif d'ouvrir dans cette ville des salles de danse et de jeu.

Comme ces établissements rapportaient des bénéfices énormes, il se forma en 1784, sous l'administration de Hoensbroech, une seconde société, la Société Levoz, qui bâtit des salles plus spacieuses et plus élégantes que les premières, mais sans avoir obtenu l'autorisation du prince.

Celui-ci protesta aussitôt et ordonna de fermer le nouvel établissement.

Levoz et les siens contestèrent la légalité des mesures prises par l'évêque; ils regardaient comme nuls et comme contraires aux lois du pays les privilèges accordés en 1762. Soutenant que le prince n'avait pas le droit de faire des édits sans consulter les États, ils en appelèrent à la Chambre impériale de Wetzlar, cour suprême pour toutes les parties de l'empire germanique.

Hoensbroech et son conseil n'en persistent pas moins dans leurs projets: ils chargèrent le procureur-général Fréron d'employer la force pour exécuter les décrets. Une arrestation fut faite; mais, comme elle paraissait illégale, la victime s'adressa au Tribunal des XXII. Ce tribunal, gardien des antiques franchises des Liégeois, donna gain de cause au plaignant et condamna à une forte amende l'officier qui avait outrepassé ses pouvoirs. Les États approuvèrent la sentence et le peuple applaudit avec transport.

Discussions relatives  
aux jeux de Spa.

Le parti du prince n'avait pas attendu la fin du procès pour protester à Wetzlar contre la compétence des XXII. Bientôt après il fit occuper la nouvelle salle par un peloton de soldats chargés d'en défendre l'entrée.

Depuis lors, les mesures violentes, les poursuites contre la presse, les violations de domicile, les arrestations et les condamnations illégales se succédèrent rapidement. Ni les sentences des XXII, ni les protestations de la majeure partie de la population ne purent détourner l'évêque et les siens de la voie dangereuse dans laquelle ils s'étaient engagés.

Ces discussions sur les salles de jeux en amenèrent d'autres. On critiqua, on attaqua les actes du prince ; on lui dénia une foule de droits qu'il s'était arrogés ; on refusa les impôts vicieux ; on accumula grief sur grief, et mille plaintes soulevées de part et d'autre allèrent grossir le dossier du procès qui se plaidait à Wetzlar.

L'opposition grandit de plus en plus ; toute la population se divisa nettement en deux partis : celui des *Aristocrates*, qui concédait au prince le droit de faire des édits, et celui des *Patriotes*, qui, conformément à la paix de Fexhe, ne reconnaissait ce droit qu'aux *États* représentant la nation.

Des tribuns et des publicistes distingués, tels que *Bassenge*, entretenaient et augmentaient le mécontentement.

Les Liégeois les écoutaient avec avidité et avec bonheur : ils parlaient de la gloire de leurs aïeux, des droits du peuple, de Beeckman, de Laruelle, de la patrie, de la liberté ! « Levez-vous, s'écriaient-ils, levez-vous, et redevenez libres ! Allez vous agenouiller sur la tombe de vos martyrs, et déchirez-y le Règlement de 1684 qui vous opprime ! »

Une catastrophe était donc imminente. Les événements du dehors hâtèrent l'explosion.

Le peuple de Paris venait de se soulever aux cris de : *Liberté ! égalité ! fraternité !* La Bastille était prise ; le triomphe de la bourgeoisie était complet.

Hoensbroech alors se montra prêt à faire des concessions ; mais c'était trop tard. L'exaltation était à son comble.

Le 16 et le 17 août, l'insurrection s'annonça par des rassemblements tumultueux. La cocarde nationale, rouge et jaune,

Nouvelles  
réclamations  
du peuple.  
Bassenge.

était arborée partout. Le 18, enfin, le tocsin retentit de bonne heure. La population accourt de tous côtés : une foule innombrable se presse aux abords de la place du Marché ; *Gosuin*, à la tête d'une troupe armée, pénètre dans l'Hôtel-de-Ville et en expulse les magistrats en fonctions ; une autre troupe, commandée par *Ranssonnet*, envahit la citadelle et fait tirer le canon pour annoncer la victoire du peuple. La ville entière est bientôt au pouvoir de l'insurrection, et l'on s'empresse de remplacer les anciens bourgmestres, de Villenfagne et Ghaye, par deux patriotes dévoués, *de Chestret* et *Fabry*.

Le Règlement de 1684 était ainsi aboli de fait ; mais, pour rendre la victoire stable, il fallait le consentement du prince.

Hoensbroech se trouvait alors au château de Seraing. Une députation, présidée par *de Chestret* et suivie de plusieurs milliers de bourgeois, se rendit immédiatement près de lui, et on le pria de revenir à Liège pour sanctionner la révolution.

Il n'osa résister. Vers la fin du jour, il rentra dans la ville au son des cloches, au bruit du canon et au milieu des cris et des vociférations de la multitude.

On n'usa à son égard d'aucune violence ; mais les railleries et les petites vengeances ne lui furent pas épargnées. Lorsqu'il monta les marches de l'Hôtel-de-Ville, un homme du peuple, nommé Bouquette, le prit par le bras et lui attacha sur la manche la cocarde à deux couleurs en disant d'un ton goguenard : *Loukiz, grand'père, qui çoula v'va bin ! N'âyiz nin paou ! vos n'polez mâ !*

Arrivé dans la salle du Conseil, on lui proposa de valider l'élection des nouveaux magistrats et de signer l'abolition du Règlement de Maximilien ; et, comme la décision se faisait trop attendre au gré de la foule ameutée, on entendit une voix du dehors qui s'écriait : *Qu'on se dépêche, sinon l'on va monter !*

Hoensbroech, tout tremblant, fit ce qu'on exigeait de lui.

La révolution semblait ainsi accomplie sans avoir donné lieu à de graves excès. Tout rentra dans l'ordre. Tout le monde paraissait d'accord ; les échevins vinrent féliciter les nouveaux bourgmestres ; le chapitre cathédral chanta un *Te Deum* en

Hoensbroech ratifie  
la révolution.

Nouvelle de la prise  
de la Bastille. Sou-  
lèvement des Lié-  
geois. De Chestret et  
Fabry.

actions de grâces pour l'heureuse journée du 18, et partout retentit le cri : *Vive Hoensbroech ! vive notre prince bien-aimé !*

Fuite  
de Hoensbroech.

Mais Hoensbroech n'avait fait que céder à la peur. A peine fut-il retourné à Seraing, qu'il quitta secrètement son château pendant la nuit du 27 et se retira en Allemagne.

A cette nouvelle, l'inquiétude succéda à l'enthousiasme. On se souvenait des troupes allemandes que les princes avaient si souvent envoyées contre notre pays ; on croyait déjà voir l'étranger aux portes de la ville.

On supplia le prince de rentrer dans ses États, mais il refusa obstinément, tout en protestant de ses bonnes intentions envers les Liégeois et de son amour pour le peuple.

Il attendait l'appui de l'Allemagne, et cet appui il l'obtint.

L'Allemagne  
se déclare pour lui.

La Chambre impériale de Wetzlar se prononça contre nous : elle annula les changements qu'on venait d'introduire dans la constitution, et chargea les princes directeurs du cercle de Westphalie de faire exécuter sa décision, c'est-à-dire d'expulser les nouveaux magistrats, de poursuivre les auteurs de la sédition et de rétablir l'évêque dans ses anciens droits.

La situation était donc très-grave en elle-même ; des circonstances particulières l'aggravèrent davantage encore.

Les chefs de la révolution, Fabry, de Chestret, Bassenge, ne purent pas maintenir le peuple dans de justes bornes ; la tranquillité fut troublée à différentes reprises ; les classes inférieures de la bourgeoisie croyaient que la révolution devait les affranchir de toutes charges, et plusieurs quartiers de la ville furent témoins de scènes de désordre et de violence.

Les partisans de l'évêque se prévalurent de ces scènes pour hâter l'exécution de la sentence de Wetzlar ; sans la médiation du roi de Prusse, cette exécution aurait été rapide et complète.

Ce prince, Frédéric-Guillaume II, l'un des directeurs du cercle de Westphalie, se montra favorable aux Liégeois, qui s'étaient adressés à lui. Soit sympathie pour un peuple généreux, soit motifs politiques, il chercha à éviter une intervention armée ; quand il vit ses efforts échouer devant l'obstination de Hoensbroech et de la Chambre de Wetzlar, il se chargea

pour ainsi dire seul des soins de l'expédition, espérant toujours amener une transaction entre l'évêque et ses sujets.

Ses troupes se mirent donc en marche, et, le 30 novembre, elles entrèrent à Liège et prirent possession du pays.

On fit aux Prussiens une réception enthousiaste : on les regardait comme des protecteurs et des amis. Frédéric-Guillaume, de son côté, ne cessa de se montrer favorable aux Liégeois et continua le rôle de médiateur qu'il avait embrassé.

Il soumit à Hoensbroech de nouvelles propositions ; mais celui-ci, mal conseillé, les repoussa catégoriquement : il ne voulait s'en rapporter qu'aux décisions de la Chambre de Wetzlar.

A ces refus réitérés, le roi regarda sa mission comme terminée : il retira ses troupes de la ville (16 avril 1790), laissant à d'autres le triste honneur de rétablir le prince par la force des armes.

Les Liégeois, exaspérés, ne gardèrent dès lors plus aucun ménagement. Voyant que toute entente était impossible, ils brisèrent les armoiries de l'évêque, saisirent ses revenus, et nommèrent bientôt après un mambour en la personne du prince de Rohan.

Ils avaient organisé en même temps des forces militaires pour s'opposer aux nouvelles troupes que le corps germanique venait d'envoyer contre eux.

Résistance des Liégeois. Leur soumission.

Ces troupes, composées de Munstériens et de Palatins, pénétrèrent dans le pays du côté de Bilsen et de Hasselt.

Nos volontaires, commandés par *Donceel*, s'avancèrent sans retard à leur rencontre.

La lutte ne fut guère sérieuse : malgré les renforts qu'il reçut, l'ennemi se montra peu redoutable. Après quelques échecs essuyés à Bilsen, à Sutendael et à Visé, il se retira vers Maeseyck.

De nouvelles négociations se poursuivaient sur ces entrefaites. Elles se prolongèrent pendant plusieurs mois ; mais on était enivré par le succès, et les propositions faites aux Liégeois, quoique appuyées par le roi de Prusse, parurent inacceptables au parti avancé des patriotes. Ce parti l'emporta : il déclara nettement qu'il ne voulait plus entendre parler du retour de Hoensbroech, et qu'il préférerait la mort à

l'esclavage. Vaincre ou mourir ! tel était le cri qui retentissait dans les rues de la cité.

Rien n'annonçait donc une soumission prochaine. Les Liégeois se montraient même plus décidés et plus animés que jamais, lorsque l'armée autrichienne, obéissant aux ordres de la Diète germanique, parut à son tour dans la principauté.

Dès lors toute résistance eût été inutile. La majeure partie de la population n'avait pas oublié les suites désastreuses des journées d'Othée et de Brusthem ; malgré les efforts de quelques patriotes exaltés qui voulaient s'ensevelir sous les ruines de la patrie, on se prononça pour la soumission.

Les Liégeois s'en remirent donc à la volonté de l'empereur Léopold. Les nobles sentiments de ce prince étaient connus de tout le monde, et cette soumission ne pouvait avilir un peuple qui avait montré tant de fermeté et tant de courage.

Le mambour renonça à sa dignité, et, le 13 janvier 1794, à 7 heures du matin, le bourgmestre de Donceel, le Conseil en masse et les patriotes les plus compromis sortirent de la ville. Ce qui restait de troupes les escortait, bannière déployée, tambour battant et mèche allumée. Tous se dirigèrent vers les frontières de France, attendant des jours meilleurs.

A peine eurent-ils quitté nos murs, que les Autrichiens se montrèrent sur les hauteurs voisines et prirent possession de la capitale.

Liège avait placé son dernier espoir dans les sentiments généreux de l'empereur. Cet espoir fut trompé : les conseillers de Hoensbroech l'emportèrent et l'ancien régime fut remis en vigueur.

Le prince-évêque ne revint qu'un mois après l'exécution des décrets de Wetzlar.

L'enthousiasme officiel ne fit pas défaut à sa rentrée triomphale (12 février). Quant au peuple, il resta froid et silencieux. Il augurait mal du retour d'un souverain ramené par la force étrangère. Ses craintes étaient fondées. On avait espéré un décret d'amnistie ; on eut une liste de proscription, en tête de laquelle se trouvaient le régent, les bourgmestres, le Conseil et tous les chefs du mouvement révolutionnaire. Ni les femmes ni les enfants n'obtinrent des ménagements : les plus anciennes

libertés des Liégeois furent foulées aux pieds. La confiscation atteignit les biens des proscrits ; on saisit jusqu'aux habillements des femmes qui se disposaient à rejoindre leurs maris. Pendant des mois entiers, les juges n'eurent à prononcer que des sentences de bannissement, de proscription, de confiscation, etc. Telle fut la réaction, que l'Autriche protesta contre les mesures violentes du gouvernement qu'elle venait de restaurer, et retira une partie de ses troupes.

Une amnistie et des concessions faites à propos auraient donné à l'évêque un appui plus solide que celui des baïonnettes étrangères. C'était l'avis des princes exécuteurs, c'était même celui de la Chambre de Wetzlar. Le système d'oppression des conseillers de Hoensbroech ne pouvait que hâter la chute de la principauté. N'osant plus espérer l'intervention active ni de la Prusse, ni de l'Autriche, les patriotes exilés rompirent les liens qui les avaient unis à l'Empire et s'adressèrent à leurs voisins du midi. Aussi, lorsque les Français arrivèrent bientôt après, le peuple les accueillit comme des frères et des libérateurs.

Hoensbroech ne fut pas témoin de ce revirement : il mourut l'année qui suivit son retour, le 3 juin 1792.

## § 2. — LE PRINCE-ÉVÊQUE DE MÉAN.

SOMMAIRE. — Avènement du prince de Méan. — Abolition de la royauté en France et nouvelle guerre générale. — Bataille de Jemmapes et conquête de la Belgique et du pays de Liège par les Français. — Retour des alliés et restauration du prince de Méan. — Bataille de Fleurus, retour des Français et réunion de notre pays à la France. — Sa réunion à la Hollande. — Son incorporation dans le nouveau royaume de Belgique.

Le comte Constantin de Méan, neveu et successeur de Hoensbroech, ne régna que quelques mois. Ce fut le dernier prince-évêque de Liège. A peine eut-il pris possession de son évêché, que les armées françaises inaugurèrent ces vastes conquêtes qui devaient les rendre mattresses de la plus grande partie de l'Europe, et dont la Belgique fut une des premières victimes.

Continuant la révolution commencée par la prise de la Bastille, la France venait d'abolir la royauté et de proclamer la république.

Tous les rois se coalisèrent contre elle : une guerre terrible et implacable embrâsa l'Europe entière.

La Belgique fut encore le champ clos où devait se vider la grande querelle, et ce fut contre elle que les Français envoyèrent leurs premières armées.

Bataille de Jemmapes et conquête du pays par les Français.

Ces armées étaient commandées par Dumouriez. Le 6 novembre 1792, elles rencontrèrent et battirent les Autrichiens dans les plaines de Jemmapes ; le 7, elles occupèrent Mons ; le 14, elles entrèrent à Bruxelles ; le 20 à Louvain ; le 28, elles arrivèrent à Liège, ramenant à leur suite les patriotes exilés.

Les Autrichiens n'essayèrent pas de défendre la place : le prince-évêque de Méan s'était enfui précipitamment.

Les Liégeois, qui avaient suivi avec anxiété toutes les péripéties de la guerre, reçurent les Français en libérateurs ; les couleurs nationales reparurent, l'arbre de la liberté fut planté devant la Violette, et l'on déclara le prince déchu de tout pouvoir. L'ancien Conseil municipal de 1790 fut réintégré dans ses droits, et l'on remplaça les États par une *administration provisoire* composée de 120 représentants élus par toute la nation.

Du reste, cette révolution ne fut pas souillée de sang. Les patriotes liégeois ne ressemblaient pas aux sans-culottes de Paris ; aussi l'envoyé français, Danton, fut-il bien étonné, en arrivant chez nous, de ne pas voir « au moins deux cents têtes sur des piques. »

La nouvelle assemblée, à la tête de laquelle se trouvaient Fabry et Bassenge, commença aussitôt ses travaux. Entraînée par le parti avancé, celui des Franchimontois, elle vota, avec quelques réserves, la réunion de notre territoire à la France.

Cette réunion, toutefois, ne devait pas s'accomplir immédiatement. Tandis qu'on discutait encore sur les réserves émises, les chances de la guerre tournèrent tout d'un coup.

Les Français, ayant essuyé un échec à Aldenhoven, durent se retirer en désordre ; le 5 mars 1793, une armée autrichienne, commandée par le prince de Cobourg, pénétra dans Liège.

Restauration du prince de Méan.

L'ancienne forme de gouvernement fut de nouveau remise en vigueur, et l'évêque rentra dans sa capitale.

Cette restauration du comte de Méan fut suivie de mesures aussi violentes que celle de Hoensbroech. Les patriotes se virent persécutés avec une sévérité dont on n'avait pas eu d'exemple jusqu'alors. On alla jusqu'à proclamer « que celui qui se rendrait suspect ou se permettrait un signe d'improbation serait pendu sur-le-champ. »

Mais les poursuites ne pouvaient atteindre les principaux chefs de la révolution. Presque tous les membres de l'administration provisoire s'étaient retirés sur le territoire impérial, à Tirlemont, et, lorsque la bataille de Neerwinde amena l'évacuation de la Belgique, ils se réfugièrent à Paris. Là ils continuèrent leurs délibérations tumultueuses comme s'ils n'avaient fait que changer de résidence.

Les tristes divisions qui s'étaient déjà manifestées à Liège devinrent dès lors de plus en plus vives. Les deux partis, celui des avancés et celui des modérés, ou, si l'on veut, les Liégeois et les Franchimontois, se dessinaient de plus en plus. Les patriotes qui avaient été les principaux moteurs de la révolution, Fabry, Bassenge, Lesoinne, etc., se virent calomniés, persécutés et reniés. Combien, plus que les maux de l'exil, une telle ingratitude ne devait-elle pas peser sur ces hommes loyaux, si complètement dévoués à la cause qu'ils avaient embrassée !

Cependant la France avait levé de nouvelles armées. Bientôt le général Jourdan passa la Meuse ; le 26 juin 1794, il remporta la bataille de Fleurus, et, le 27 juillet, les soldats de la république reparurent sous nos murs.

Les troupes alliées essayèrent de défendre la place ; mais ce fut en vain. Forcées à la retraite, elles engagèrent une dernière lutte sanglante sur le Pont-des-Arches et se retirèrent vers la Chartreuse, en ruinant une partie du quartier d'Outre-Meuse et en incendiant tout le faubourg d'Amercœur. Ce faubourg ne fut reconstruit qu'en 1803.

La journée du 27 juillet 1794 est, pour ainsi dire, le dernier épisode de l'histoire de Liège, car à peine les alliés se furent-ils retirés, que toutes nos anciennes institutions furent abolies, et

Bataille de Fleurus et réunion de notre pays à la France.

que bientôt notre territoire devint un département français sous le nom de département de l'Ourthe.

Cette annexion à la France fut loin de donner aux Liégeois le bonheur qu'ils avaient rêvé. Plus d'une fois ils eurent lieu de regretter la domination des princes-évêques.

Inutile d'insister sur le tableau que présentent les tristes jours de la domination française : nos pères nous l'ont retracé assez souvent.

Poussés par les circonstances et par la haine de l'ancien gouvernement, les patriotes avaient demandé la réunion à la France ; néanmoins le pays fut traité en pays conquis.

Le décret d'annexion ne fut promulgué que l'année suivante, au commencement d'octobre ; le 12 du même mois, on célébra la *Fête de la Réunion*. La principale partie de cette fête se passa sur la place aux Chevaux, devant l'autel de la Patrie et la statue de la Liberté, élevés en face des tours croulantes de l'antique basilique de S<sup>t</sup>-Lambert ! (1)

Cette réunion ne mit pas fin aux maux qui pesaient sur le pays.

Des impôts écrasants, des réquisitions militaires, la conscription et ses terreurs, les persécutions religieuses, la domination arbitraire et despotique de fonctionnaires étrangers, la misère et la famine : voilà ce que la France nous donna en échange de notre indépendance et de notre liberté.

Comme les autres provinces belges, notre pays n'échappa à la domination étrangère, lors de la chute de Napoléon en 1815, que pour être réuni à la Hollande.

Depuis 1830, Liège est le chef-lieu de l'une des principales provinces du royaume de Belgique.

Notre nationalité a disparu depuis la domination française. Mais ce que les révolutions et la domination étrangère n'ont pu faire disparaître, ce sont les antiques vertus du peuple liégeois, son activité, son héroïsme, son caractère franc, noble et magnanime, son dévouement à la cause de la patrie et de la liberté.

Ce caractère et ces vertus, nous les retrouvons sur ces

(1) Voir page 46.

champs de bataille fameux où les enfants de Liège combattirent si vaillamment sous les ordres du grand Empereur ; nous les retrouvons dans les mauvais jours de la domination hollandaise ; nous les retrouvons dans les glorieuses journées de 1830, où les Liégeois luttèrent au premier rang et contribuèrent si puissamment à fonder la nationalité belge ; nous les retrouvons enfin dans tous les grands faits qui se sont accomplis depuis lors ; car, dans notre Belgique libre et indépendante, Liège a toujours occupé la première place, et par son patriotisme, et par son industrie, et par son commerce, et par le culte qu'elle n'a cessé de vouer aux lettres, aux sciences et aux arts. Depuis 1830, elle a fourni un vaste contingent aux hommes éminents de tous genres dont la patrie s'honore à si juste titre.

Soyons donc fiers de ceux qui nous ont précédés. Marchons sur leurs traces ; profitons de leurs exemples et imitons leurs vertus. Aimons la Belgique ; travaillons à sa prospérité et à sa gloire ; sachons au besoin défendre son indépendance et ses libertés constitutionnelles. C'est ainsi que nous nous montrons dignes de nos aïeux, dignes de l'héritage qu'ils nous ont légué et du nom que nous portons ; car se montrer Belges, a dit l'un de nos meilleurs écrivains, c'est encore être Liégeois. (1)

(1) M. L. POLAIN, auteur des ouvrages si connus : *Liège pittoresque*, *Récits historiques sur l'ancien Pays de Liège*, *Histoire de Liège*, etc., etc. Nous avons largement profité de ces volumes. Le patriotique écrivain nous l'aura pardonné d'avance, car lui non plus ne s'est proposé d'autre but que celui de populariser l'histoire de notre pays.

HISTOIRE  
DU  
PAYS DE LIÈGE

RACONTÉE AUX ENFANTS

PAR

F. TYCHON

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES

---

Ouvrage couronné par la Société libre d'Émulation de Liège, précédé  
du Rapport présenté au nom du jury par M. A. LE ROY, professeur  
ordinaire à l'Université de la même ville.

---

LIÈGE

IMPRIMERIE DE L. DE THIER ET F. LOVINFOSSE

—  
1866  
—

TOUS DROITS RÉSERVÉS



Bataille de Fleurus.

(26 juin 1794.)